



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

acquisition

Question écrite n° 81514

Texte de la question

M. Éric Ciotti attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le document intitulé « l'accès à la nationalité française par décret et par mariage » de janvier 2015 publié par le ministère de l'intérieur. Il y est précisé que les données devaient être complétées « lors d'une publication en avril 2015 par celles qui seront recueillies par les services du ministère de la justice compétent pour les autres modes d'acquisition (notamment pour les déclarations anticipées effectuées par les mineurs auprès des tribunaux) ». Or ces données n'ont pas été publiées. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer ces informations.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81514

Rubrique : Nationalité

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juin 2015](#), page 4458

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)